

ATTESTATION Permis d'aménager PA12

**ENGAGEMENT de CONSTITUTION  
D'UNE ASSOCIATION SYNDICALE DES ACQUEREURS DE LOTS**

Je soussigné, Jacques CASSIAU-HAURIE, Président de la communauté de communes de Lacq Orthez, ayant son siège rond-point des Chênes - 64150 MOURENX.

M'engage à constituer une Association Syndicale des Acquéreurs de Lots, conformément à l'article R 442-7 du code de l'Urbanisme.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A Mourenx, le 8 juillet 2020

**Le Président,**



**Jacques CASSIAU-HAURIE**